DEPARTEMENT DU RHONE

ARRONDISSEMENT
de LYON

CANTON
de VAULX-EN-VELIN

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	42

Objet :

14.06.0111
Attribution d'une subvention complémentaire au titre de l'année 2014 au bénéfice de l'Association UNI-EST pour l'animation du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **26 juin 2014**

Compte rendu affiché le **03 juillet 2014**

Date de convocation du Conseil municipal le **20 juin 2014**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Stéphane BERTIN**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Matthieu FISCHER à Stéphane BERTIN, Mourad BEN DRISS à Morad AGGOUN, Marie-France VIEUX-MARCAUD à Bernard GENIN, Sacha FORCA à Christiane PERRET-FEIBEL.

Membres absents excusés : **Virginie COMTE**

PRÉFECTURE du RHÔNE
Reçu le 02 JUIL. 2014
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES
4

RAPPORT DE MONSIEUR TOUNKARA

Mesdames, Messieurs,

La délégation à l'insertion et l'emploi préside le PLIE.

Crée à l'initiative de communes, dont Vaulx-en-Velin, en 1993, le PLIE est un outil territorial pour l'intégration sociale et l'emploi, et s'inscrit dans la loi relative à la lutte contre les exclusions.
Fondé sur des diagnostics partagés par les collectivités territoriales, l'Etat, et les acteurs sociaux et économiques concernés, le PLIE est un outil d'animation et de mise en œuvre des politiques d'emploi et d'insertion en faveur des demandeurs d'emploi les plus en difficulté.

Le PLIE est donc une plate-forme de mise en cohérence des politiques publiques d'insertion et d'emploi – Il procède à l'évaluation des besoins et des moyens, au développement de projets, et intervient en appui-conseil, en partenariat notamment avec l'état, le département, le pôle emploi, la mission locale, la DDSVA, le GPV, le réseau vaudais santé, les acteurs du réseau Rhône Amont qui réunit également RIB, l'association d'entreprises VVE et le service économique de la ville.

En lien avec les missions portées par Uni-Est à l'échelle intercommunale : le Contrat Territorial Emploi Formation de l'Est Lyonnais, la plateforme mobilité Grand Lyon, Sécurise'ra qui intègre le plan PME, les missions de coordination en matière de clauses sociales dans le cadre de marchés publics (au niveau local et intercommunal) ou de marchés privés (Grand Stade), **le principal objectif du PLIE, est, à travers un accompagnement socioprofessionnel individualisé et renforcé, d'aider les Demandeurs d'Emploi à trouver un emploi durable.** Cet objectif se décline en 3 axes prioritaires : proposer un accompagnement personnalisé, favoriser l'accès à la formation, développer les relations avec les entreprises.

L'enjeu majeur du PLIE Uni-Est est donc la construction de réponses adaptées aux besoins des demandeurs d'emploi les plus en difficulté, en fédérant les différents acteurs du territoire concernés, et **en concertation avec les représentants des politiques publiques en matière d'emploi.**

A Vaulx-en-Velin, ce sont ainsi en moyenne par an, 600 demandeurs d'emploi Vaudais qui sont accompagnés en parcours PLIE, formés et mis à l'emploi, par des structures telles que sont l'Armée du Salut, le CERTA, le CFEU, le CIDFF, l'IFRA, la Mission Locale, Prestal, RIB, Solidarités Service, l'URHAJ.

Pour organiser localement l'Animation du PLIE, une mission est confiée au Chef de projet, à l'Animateur de parcours et au Gestionnaire ; et donne lieu à une convention Animation Locale définissant les missions et obligations de l'association Uni-Est.

Pour assurer cette mission, l'Association Uni-Est a sollicité une subvention de fonctionnement de 55 960 € au titre de l'année 2014. Pour s'assurer un co-financement optimal des actions vaudaises dans ce cadre par le Fonds Social Européen (FSE) ; il y a lieu de verser une subvention complémentaire de 5 960 €.

En conséquence, je vous propose :

➢ D'approuver le présent rapport et de verser au PLIE Uni-Est une subvention complémentaire de 5 960 €.

➢ D'autoriser Madame la Maire ou son premier Adjoint en cas d'absence ou d'empêchement, à signer la convention d'Animation Locale se rattachant aux actions du PLIE.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

➢ Approuve le présent rapport et le versement au PLIE Uni-Est d'une subvention complémentaire de 5 960 € ;

➢ Autorise Madame la Maire ou son premier Adjoint en cas d'absence ou d'empêchement, à signer la convention d'Animation Locale se rattachant aux actions du PLIE.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Pour extrait conforme
Mme la Députée - Maire

Hélène GEOFFROY